

L'an deux mil dix-sept, le 10 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 4 avril, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

10 avril 2017

Conseillers présents : ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, Nicolas BIERI, TERRANOVA Philippe.

Conseillers absents : PIROUX Cyril, SOUILLER Guy (pouvoir à ROUSSEL Chantal),

Secrétaire de séance : Lydia ESCLATINE.

Délibération n°5 - Subventions communales 2017 :

Le maire propose au Conseil municipal de renouveler en 2017, les subventions accordées aux associations, à savoir :

- Amicale des Sapeurs-pompiers Antoingt – Solignat : 340 €
- Antoingt Animation : 250 €
- Association « Les Sabots d'Antoingt » : 250 €
- Association des parents d'élèves d'Antoingt : 250 €
- Association départementale des pupilles de l'école publique : 50 €
- Union départementale des Sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme : 50 €
- Croix Rouge Française : 50 €
- Téléthon : 50 €
- Mission Locale des Jeunes du Val d'Allier : 120 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Chantal ROUSSEL



C. Roussel